



AVIS

Objet: 4x4 Club Luxembourg – Modification de l'autorisation EAU/AUT/18/1168 concernant l'organisation des manifestations de trial pour véhicules 4x4 et utilisation du terrain pour l'entraînement pendant toute l'année à Rollingen.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 12 août 2019, réf EAU/AUT/19/0790, concernant la modification de l'autorisation EAU/AUT/18/1168 relative à l'organisation des manifestations de trial pour véhicules 4x4 et l'utilisation du terrain pour l'entraînement pendant toute l'année à Rollingen est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 23 août au 1er octobre 2019 inclus.

Mersch, le 21 août 2019
pour le collège des bourgmestre et échevins
le secrétaire, le bourgmestre,